

Mairie de Fouras

**Projet d'extension de la réserve naturelle nationale  
du marais et de la baie d'Yves**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête publique**

Madame le Maire de la commune de Fouras

certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du : *22 octobre 2021*

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : *Fouras*

le *17 Décembre 2021*



**Ce certificat est à renvoyer à la préfecture de la Charente-Maritime  
à l'issue de l'enquête publique**